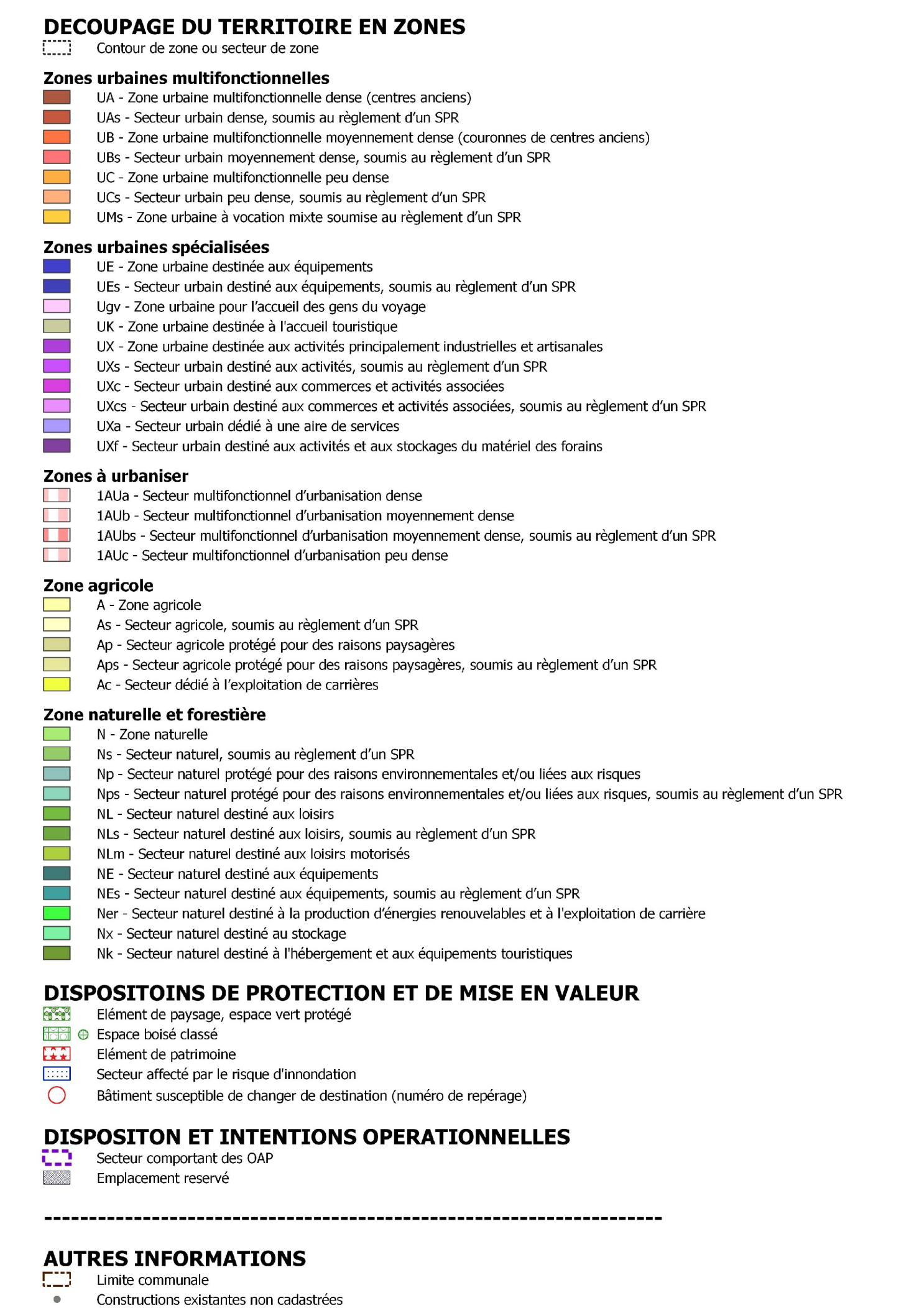




Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)

Communauté de Communes
de la Rochefoucauld
Porte du Périgord

Communauté de communes
de la Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.2

RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES

PLAN D'ENSEMBLE - 1/6000e

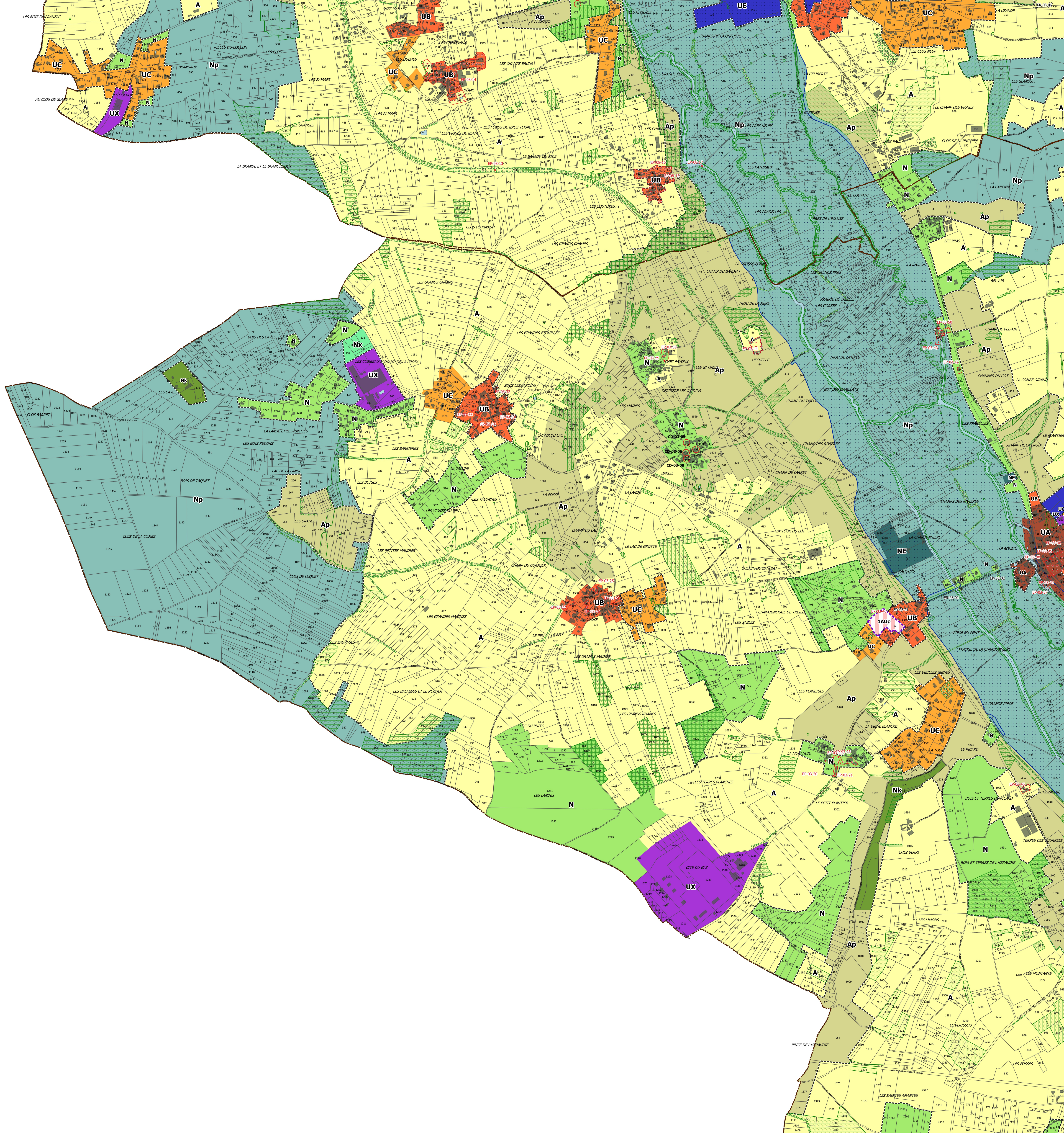
3-2-2- Chazelles Nord-Est

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire en date du
31 janvier 2022

Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET

0 250 500 m

N



DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES

Zones urbaines multifonctionnelles

- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
- UAa - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
- UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
- UBa - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
- UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
- UCa - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
- UMa - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR

Zones urbaines spécialisées

- UE - Zone urbaine destinée aux équipements
- UEa - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
- Ugr - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
- UX - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
- UXa - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
- Uxa - Secteur urbain destiné aux activités, soumis au règlement d'un SPR
- Ucs - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
- Uss - Secteur urbain destiné à une aire de services
- Uds - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des forêts

Zones à urbaniser

- 1AUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
- 1AUB - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
- 1AUAa - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
- 1AUC - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense

Zone agricole

- A - Zone agricole
- As - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
- Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
- Apas - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
- Ac - Secteur dédié à l'exploitation de carrières

Zone naturelle et forestière

- N - Zone naturelle
- Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
- Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
- Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
- NL - Secteur naturel destiné aux loisirs
- NLa - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
- NLM - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
- NE - Secteur naturel destiné aux équipements
- NEs - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
- Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrière
- Nv - Secteur naturel destiné au stockage
- Nk - Secteur naturel destiné à l'hébergement et aux équipements touristiques

DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

- 2031 - Element de paysage - espace vert protégé
- 2032 - Espace boisé classé
- 2033 - Element de patrimoine
- 2034 - Secteur affecté par le risque d'inondation
- 2035 - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de repérage)

DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES

- 2036 - Secteur comportant des OAP
- 2037 - Emplacement réservé

AUTRES INFORMATIONS

- 2038 - Limite communale
- 2039 - Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)



Communauté de communes
de la Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.2

RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES

PLAN D'ENSEMBLE - 1/6000e

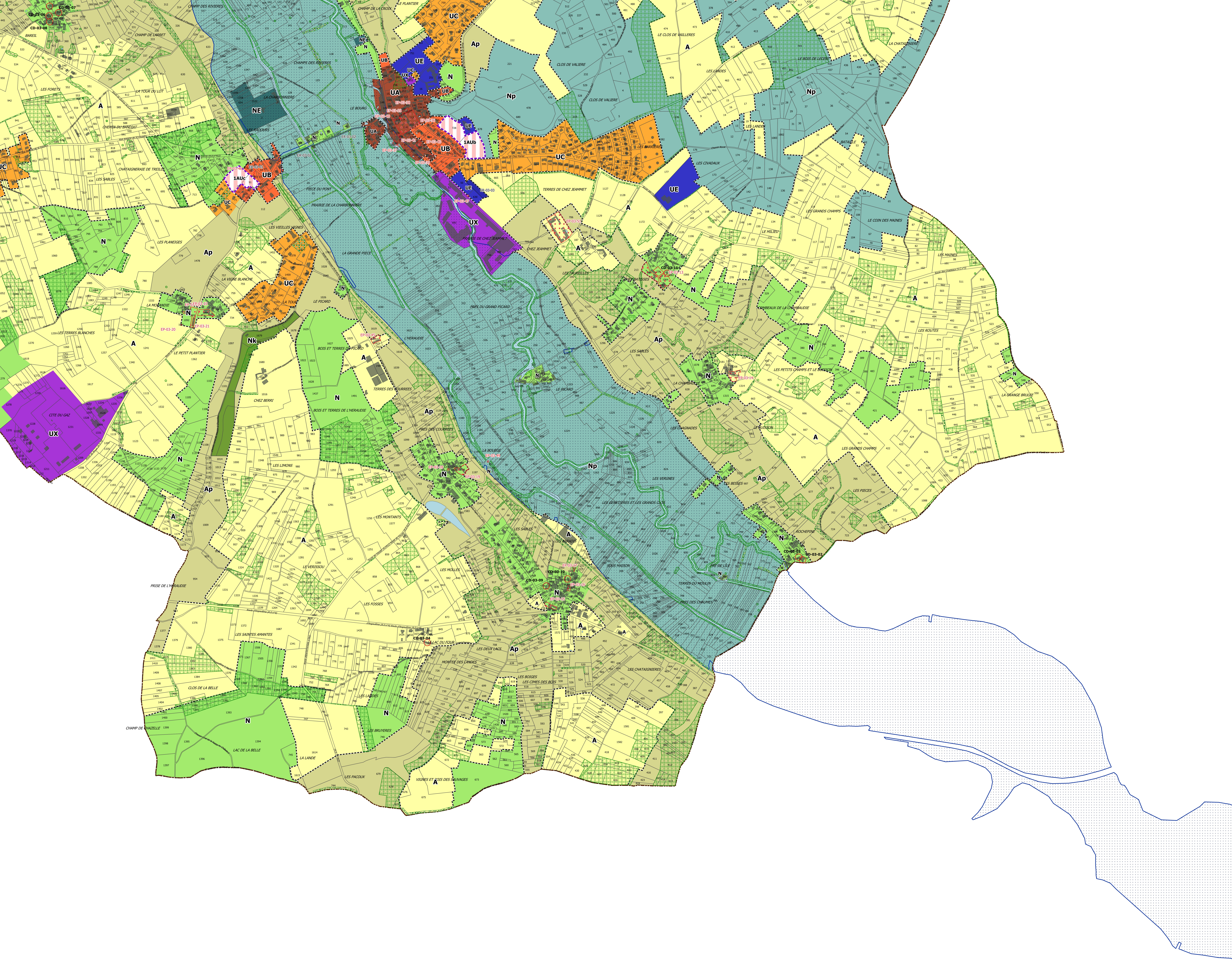
3-2-2- Chazelles Ouest

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire en date du
31 janvier 2022

Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET

0 250 500 m

N



DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES

--- Contour de zone ou secteur de zone

Zones urbaines multifonctionnelles

- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
- Ua - Zone urbaine multifonctionnelle moyenne, soumise au règlement d'un SPR
- UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
- Ubs - Zone urbaine multifonctionnelle moyenne, soumise au règlement d'un SPR
- UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
- Ucs - Zone urbaine multifonctionnelle moyenne, soumise au règlement d'un SPR
- Ums - Zone urbaine multifonctionnelle moyenne, soumise au règlement d'un SPR
- Ums - Zone urbaine multifonctionnelle moyenne, soumise au règlement d'un SPR

Zones urbaines spécialisées

- UE - Zone urbaine destinée aux équipements
- UEs - Zone urbaine destinée aux équipements, soumise au règlement d'un SPR
- Ugr - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
- UX - Zone urbaine destinée à l'activité touristique
- UXs - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
- UXs - Zone urbaine destinée aux activités, soumise au règlement d'un SPR
- UXs - Zone urbaine destinée aux commerces et activités associées
- UXs - Zone urbaine destinée aux commerces et activités associées, soumise au règlement d'un SPR
- UXs - Zone urbaine destinée à une aire de services
- UXs - Zone urbaine destinée aux activités et aux stockages du matériel des forêts

Zones à urbaniser

- 1AUs - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
- 1AUs - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
- 1AUs - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
- 1AUs - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense

Zone agricole

- A - Zone agricole
- As - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
- Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
- Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
- As - Secteur agricole destiné à l'exploitation de carrières

Zone naturelle et forestière

- N - Zone naturelle
- Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
- Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
- Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
- NL - Secteur naturel destiné aux loisirs
- NLs - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
- NLM - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
- NE - Secteur naturel destiné aux équipements
- NEs - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
- Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrière
- Nv - Secteur naturel destiné au stockage
- Nk - Secteur naturel destiné à l'habitat et aux équipements touristiques

DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

- 203 - Element de paysage, espace vert protégé
- 204 - Espace boisé classé
- 205 - Element de patrimoine
- 206 - Secteur affecté par le risque d'inondation
- 207 - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de repérage)

DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES

- 208 - Secteur comportant des OAP
- 209 - Emplacement réservé

AUTRES INFORMATIONS

- 210 - Limite communale
- 211 - Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)



Communauté de communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

Communauté de communes
de la Rochefoucauld
Porte du Périgord

Périmètre ex-Bandiat-Tardoire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

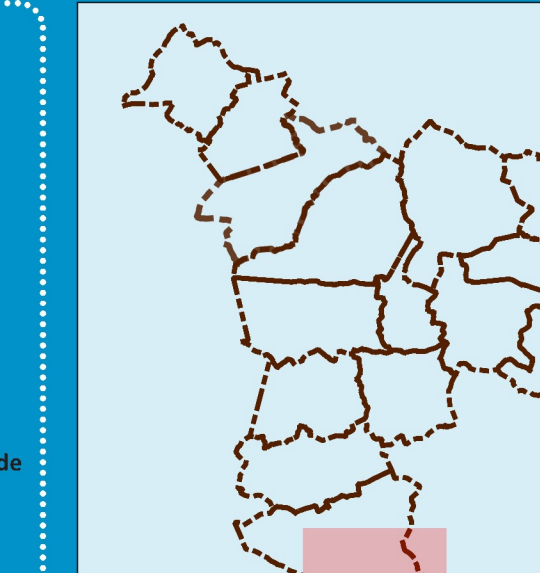
PIÈCE N° 3.2.2

RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES

PLAN D'ENSEMBLE - 1/6000e

3-2-2- Chazelles Sud-Est

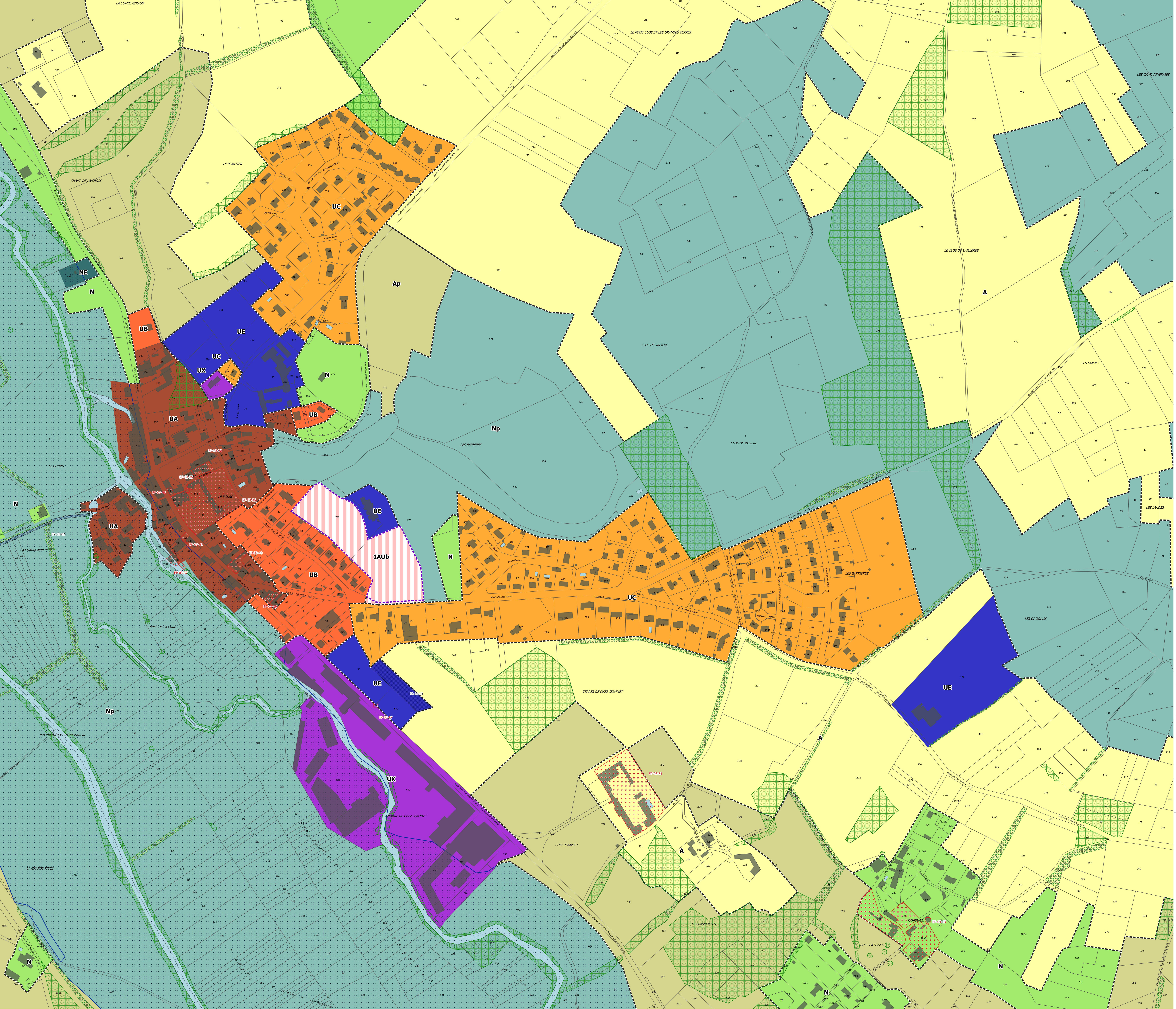
Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communal en date du
31 janvier 2022



Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET

0 250 500 m





DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES

Zones urbaines multifonctionnelles

- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
- UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
- UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
- UE - Zone urbaine multifonctionnelle à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR

Zones urbaines spécialisées

- UX - Zone urbaine destinée aux équipements
- UX - Zone urbaine destinée aux équipements, soumise au règlement d'un SPR
- UX - Zone urbaine destinée à l'accueil des gens du voyage
- UX - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
- UX - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
- UX - Zone urbaine destinée aux activités, soumise au règlement d'un SPR
- UX - Zone urbaine destinée aux commerces et activités associées, soumise au règlement d'un SPR
- UX - Zone urbaine destinée à une aire de services
- UX - Zone urbaine destinée aux activités et aux stockages du matériel des forêts

Zones à urbaniser

- 1AUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
- 1AUB - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
- 1AUC - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
- 1AUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense

Zone agricole

- A - Zone agricole
- Ap - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
- Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
- Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
- Ap - Secteur dédié à l'exploitation de carrières

Zone naturelle et forestière

- N - Zone naturelle
- Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
- Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
- Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
- NL - Secteur naturel destiné aux loisirs
- NL - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
- NLm - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
- NE - Secteur naturel destiné aux équipements
- NEs - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
- Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrières
- Nx - Secteur naturel destiné au stockage
- Nk - Secteur naturel destiné à l'hébergement et aux équipements touristiques

DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

- 1231 - Élément de paysage, espace vert protégé
- 1232 - Élément de patrimoine
- 1233 - Secteur affecté par le risque d'inondation
- 1234 - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de repérage)

DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES

- 1235 - Secteur comportant des DAP
- 1236 - Emplacement réservé

AUTRES INFORMATIONS

- 1237 - Limite communale
- 1238 - Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)



Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

Communauté de communes
de la Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire

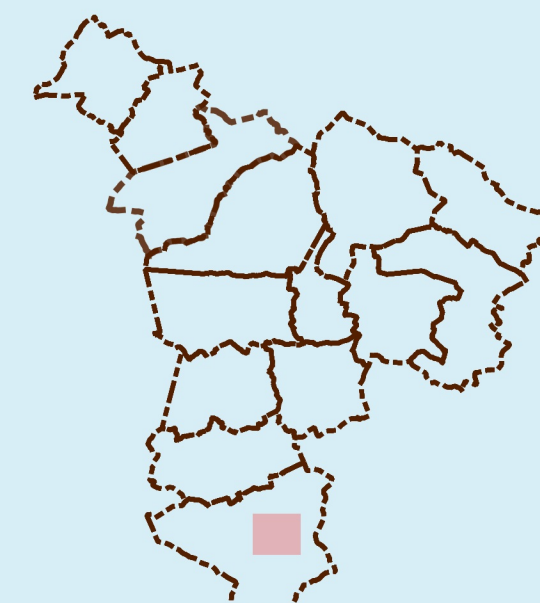
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.3 **RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES**
PLANS CENTRÉS SUR LES PRINCIPAUX ENSEMBLES URBAINÉS - 1/2000e

3-2-3- Chazelles Bourg

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire en date du
31 janvier 2022

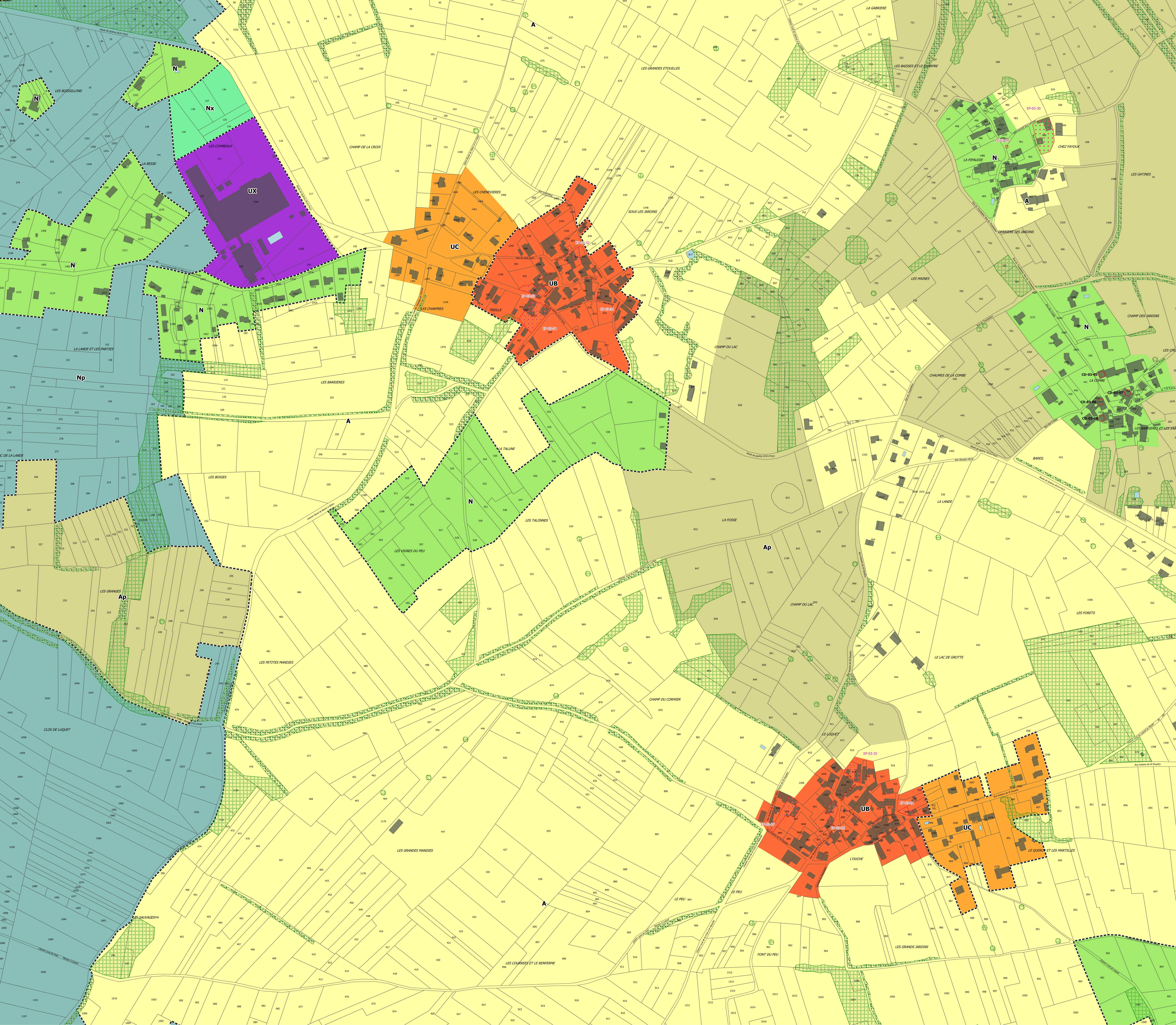
Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET



0 50 100 m

N





DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZON

- Contour de zone ou secteur de zone
- Zones urbaines multifonctionnelles**
- US - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
 - UAS - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UR - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (souterrains de centres anciens)
 - UAS - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
 - USC - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UFRS - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR
- Zones urbaines spécialisées**
- UF - Zone urbaine destinée aux équipements
 - UES - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - UO - Zone urbaine pour l'accueil des activités de voyage
 - UK - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
 - UR - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
 - UOS - Secteur urbain destiné aux activités principalement industrielles et artisanales
 - UIC - Zone urbaine destinée aux commerces et activités associées
 - USC - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - UAS - Secteur urbain destiné aux activités et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - UW - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des forains

Zones à urbaniser

- 1A0 - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
 1A0b - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
 1A0bs - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 1A0c - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense

Zone agricole
 Δ - Zone

- As - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
 Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
 ApS - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
 Ac - Secteur dédié à l'exploitation de carrières

Zone naturelle et forestière
 N - Zone naturelle

- NS - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
- NP - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
- Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
- NL - Secteur naturel destiné aux loisirs
- NLS - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
- NLIn - Secteur naturel destiné aux loisirs, marais
- NE - Secteur naturel destiné aux équipements
- NES - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
- NPt - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrière
- NO - Secteur naturel destiné au stockage
- NK - Secteur naturel destiné à l'hébergement et aux équipements touristiques

DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

- Éléments de paysage, espace vert protégé
-  Espace boisé classé
- Éléments de patrimoine
-  Secteur affecté par le risque d'inondation
- Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de repérage)

DISPOSITON ET INTENTIONS OPERATIONNELLES

-  Secteur comportant des OAP
 Emplacement réservé

AUTRES INFORMATION

-  Limite communale
 Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)



Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

**Communauté de communes
de la Rochefoucauld
Porte du Périgord**
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.3

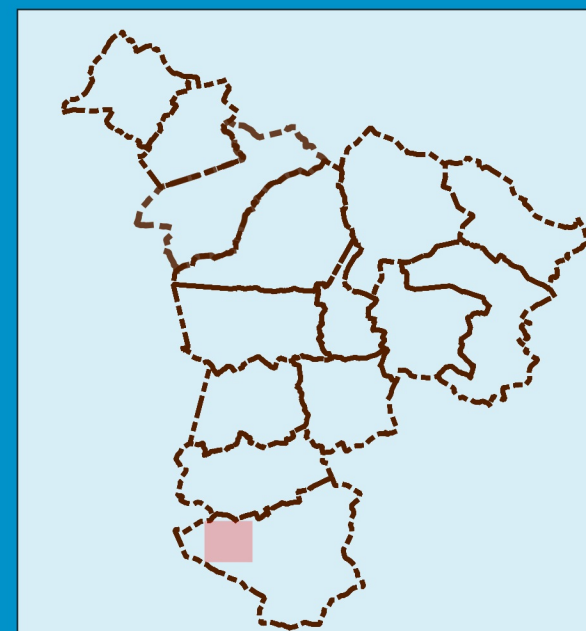
RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES

PLANS CENTRÉS SUR LES PRINCIPAUX ENSEMBLES URBAINÉS - 1/2000e

3-2-3- Chazelles Le Luquet-Treille

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire en date du
31 janvier 2022

Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET





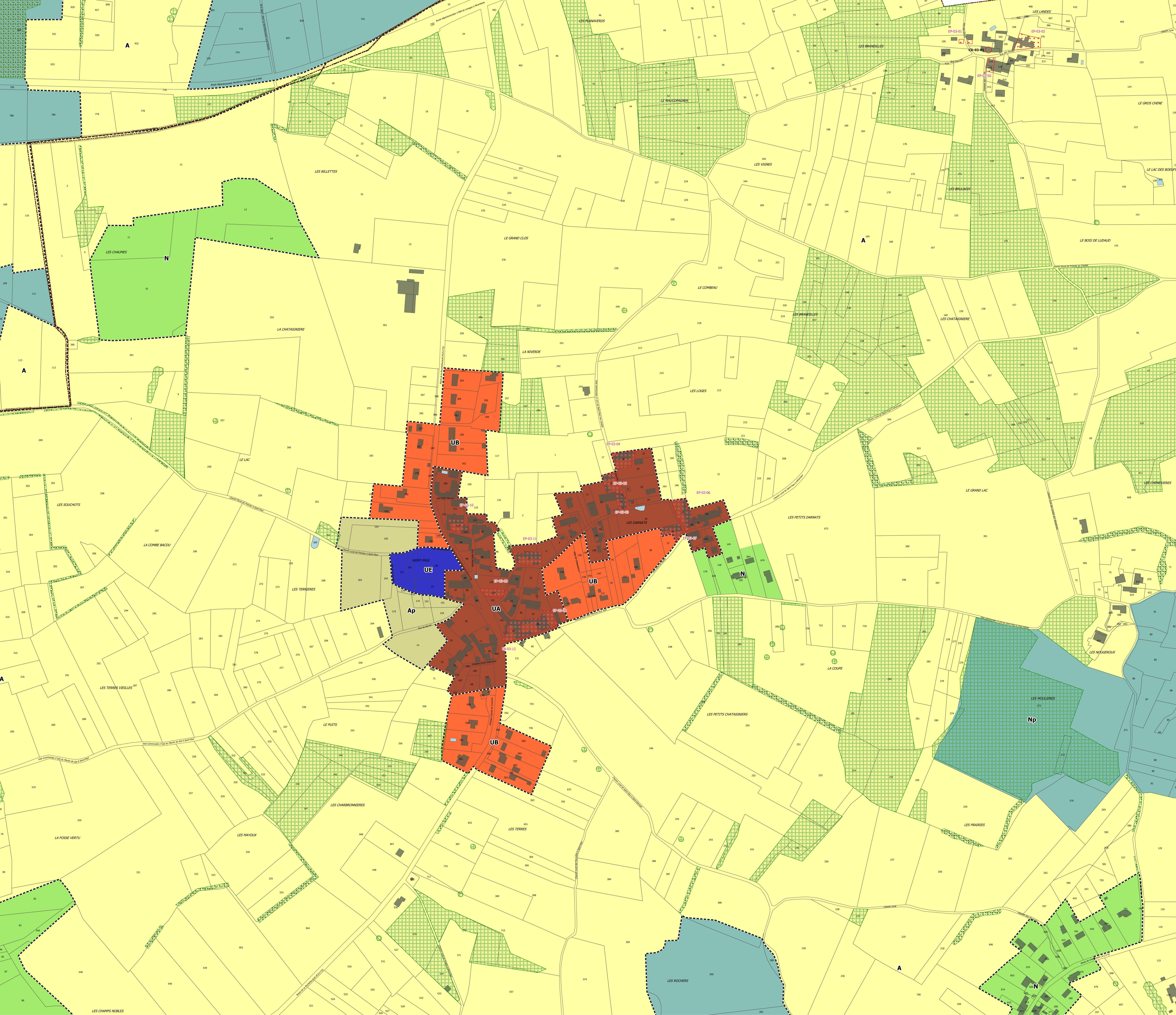
la roche
ville
urbanisme

0 50 100 m



N





DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES

Contour de zone ou secteur de zone

Zones urbaines multifonctionnelles

- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
- Ua - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
- UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
- Ubs - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
- UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
- Ucs - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
- Ulns - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR

Zones urbaines spécialisées

- UE - Zone urbaine destinée aux équipements
- UES - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
- Ugy - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
- ULS - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
- UX - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
- Uxs - Secteur urbain destiné aux activités, soumis au règlement d'un SPR
- Ulx - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
- Ulxcs - Secteur urbain destiné à une aire de services
- Ulx - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des forêts

Zones à urbaniser

- IAUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
- IAUB - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
- IAULS - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
- IAUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense

Zone agricole

- A - Zone agricole
- As - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
- Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
- As - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
- As - Secteur dédié à l'exploitation de carrières

Zone naturelle et forestière

- N - Zone naturelle
- Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
- Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
- Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
- NL - Secteur naturel destiné aux loisirs
- NLs - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
- NLm - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
- NE - Secteur naturel destiné aux équipements
- NES - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
- Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrières
- Nx - Secteur naturel destiné au stockage
- Nk - Secteur naturel destiné à l'hébergement et aux équipements touristiques

DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

- 1253 - Element de paysage, espace vert protégé
- 1253 - Espèce boisée classée
- 1253 - Element de patrimoine
- 1253 - Secteur affecté par le risque d'inondation
- 1253 - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de repérage)

DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES

- 1253 - Secteur comportant des DAP
- 1253 - Emplacement réservé

AUTRES INFORMATIONS

- 1253 - Limite communale
- 1253 - Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)

Communauté de communes
de la Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiat-Tardoire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.3

RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES

PLANS CENTRÉS SUR LES PRINCIPAUX ENSEMBLES URBAINS - 1/2000e

3-2-3- Chazelles St Paul

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire en date du
31 janvier 2022

Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET

0 50 100 m

N